

UPOV**TG/188/1(proj.1)**
ORIGINAL : anglais
DATE : 2001-11-16**INTERNATIONAL UNION
FOR THE PROTECTION
OF NEW VARIETIES OF
PLANTS****UNION INTERNATIONALE
POUR LA PROTECTION
DES OBTENTIONS
VÉGÉTALES****INTERNATIONALER
VERBAND ZUM SCHUTZ
VON PFLANZEN-
ZÜCHTUNGEN****UNIÓN INTERNACIONAL
PARA LA PROTECCIÓN
DE LAS OBTENCIONES
VEGETALES****PROJET****PRINCIPES DIRECTEURS****POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN DE
LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ****CÉLOSIE****(*Celosia* L.)**

Ces principes directeurs doivent être interprétés en relation avec le document TG/1/2, qui contient des explications sur les principes généraux qui sont à la base de leur rédaction.

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
I. Objet de ces principes directeurs.....	3
II. Matériel requis	3
III. Conduite de l'examen	3
IV. Méthodes et observations.....	5
V. Groupement des variétés	5
VI. Caractères et symboles	5
VII. Tableau des caractères	7
VIII. Explications du tableau des caractères	16
IX. Littérature.....	18
X. Questionnaire technique.....	19

I. Objet de ces principes directeurs

Ces principes directeurs s'appliquent à toutes les variétés de *Celosia* L. de la famille des Amaranthaceae.

II. Matériel requis

1. Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été dûment accomplies. La quantité minimale de matériel que le demandeur doit fournir est de :

50 boutures racinées pour les variétés à multiplication végétative;
deux grammes pour les variétés reproduites par voie sexuée.

2. Le matériel fourni doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou maladie importants.

3. Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

III. Conduite de l'examen

1. En règle générale, l'examen devra être conduit sur un cycle de végétation. Si l'examen ne peut pas être achevé au cours d'un cycle de végétation, les essais pourront être prolongés lors d'un second cycle de végétation

2. Les essais doivent normalement être effectués en un seul lieu. Si ce lieu ne permet pas de faire apparaître certains caractères importants de la variété, celle-ci peut aussi être étudiée dans un autre lieu.

3. L'examen doit être conduit en serre, dans les conditions de culture suivantes :

En ce qui concerne les variétés reproduites par voie sexuée :

Méthode d'ensemencement : de préférence par semis direct (à cause de la racine pivotante).

Pour la germination, les semences devraient être légèrement recouvertes de vermiculite.

Température immédiatement après

l'ensemencement :

22-24°C.

Température de ventilation :

diurne env. 27°C, nocturne env. 32°C.

Au bout d'une semaine, environ :

Température :

diurne env. 20°C, nocturne env. 17°C.

Température de ventilation dans la journée : env. 21-32°C.
Température de ventilation au cours de la nuit : env. 18°C.
Humidité : 90-95%.
La couche supérieure du sol doit rester humide.

Température au bout d'env. 2 ou 3 semaines : diurne env. 19°C, nocturne env. 17°C.
Température de ventilation : diurne env. 20°C, nocturne env. 18°C.
Humidité : env. 80-85%.

Température 6 à 8 semaines après
l'ensemencement : diurne env. 16°C, nocturne env. 15°C.
Température de ventilation : diurne env. 17°C, nocturne env. 16°C.
Humidité : env. 80-85%.

En ce qui concerne les variétés à multiplication végétative :

Température : immédiatement après la plantation,
env. 20°C à 25°C, abaissement graduel
jusqu'à env. 16°C.
Humidité : env. 80-85%.

L'irrigation doit se faire par aspersion sur frondaison jusqu'à l'apparition des fleurs.

Après l'apparition des fleurs, il faut maintenir un sol plus sec et arrêter l'aspersion pour prévenir l'infection par le botrytis.

Fertilisation de la base : aucune
Fertilisation au cours de la croissance : aucune

Substrat : substrat faible, bien drainé

Espacement des plantes : env. 32 pl/m²,
au max. 64 pl/m²

Ombrage : aucun, la célosie est hautement
photosensible.

La plupart des variétés de célosie doivent être soutenues par 2 ou 3 couches de grillages métalliques.

La grandeur des parcelles doit être telle que l'on puisse prélever des plantes ou des parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin du cycle de végétation. Chaque essai doit porter sur 50 plantes au total. On ne peut utiliser des parcelles séparées, destinées l'une aux observations et l'autre aux mesures, que si elles sont soumises à des conditions de milieu similaires.

4. Des essais additionnels peuvent être établis pour certaines déterminations.

IV. Méthodes et observations

1. Toutes les observations comportant des mensurations ou des dénombrements doivent porter sur 10 plantes ou parties de 10 plantes.
2. La célosie est autogame, et les règles applicables pour la détermination de l'homogénéité restent les mêmes pour les variétés reproduites par voie sexuée et les variétés à multiplication végétative. Pour la détermination de l'homogénéité, il faut appliquer une norme de population de 1% avec une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 50 plantes, le nombre maximal de plantes aberrantes toléré sera de deux.
3. Sauf indication contraire, toutes les observations doivent être faites sur des plantes dont l'inflorescence a atteint le stade de croissance définitif. Toutes les observations de la feuille doivent être faites sur une feuille au stade de croissance définitive, située au milieu de la tige, et toutes les observations de la fleur doivent être effectuées au début de la déhiscence de l'anthère.
4. En raison des variations de la lumière du jour, les déterminations de la couleur doivent se faire sur la base d'un code des couleurs, soit dans un cabinet adéquat éclairé à la lumière du jour artificiel, soit au milieu de la journée dans une pièce sans ensoleillement direct. La répartition spectrale de la source lumineuse qui produit la lumière du jour artificielle doit être conforme à la norme D 6500 lumière du jour normalisée de la CIE et respecter les limites de tolérance prévues dans la norme britannique 950, 1^{ère} partie. L'examen doit se faire avec la partie de la plante à étudier posée sur un fond blanc.

V. Groupement des variétés

1. La collection de variétés à cultiver doit être divisée en groupes pour faciliter la détermination de la distinction. Les caractères à utiliser pour définir les groupes sont ceux dont on sait par expérience qu'ils ne varient pas, ou qu'ils varient peu, à l'intérieur d'une variété. Les différents niveaux d'expression doivent être assez uniformément répartis dans la collection.
2. Il est recommandé aux autorités compétentes d'utiliser le caractère ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Inflorescence : couleur (caractère 24)

VI. Caractères et symboles

1. Pour évaluer la distinction, l'homogénéité et la stabilité, on doit utiliser les caractères indiqués dans le tableau des caractères.
2. En regard des différents niveaux d'expression des caractères sont indiquées des notes (chiffres) destinées au traitement électronique des données.

3. Légende :

- (*) Caractères qui doivent être utilisés pour toutes les variétés, à chaque cycle de végétation, au cours duquel les essais sont réalisés, et qui doivent toujours figurer dans la description de la variété, sauf si le niveau d'expression d'un caractère précédent ou les conditions de milieu régionales le rendent impossible.
- (+) Voir l'explication du tableau des caractères au chapitre VIII.

VII. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. Plant: height (*)	Plante: hauteur	Pflanze: Höhe	Planta: altura		
very short	très basse	sehr niedrig	muy baja	Super Dwarf Kimono Orange	1
short	basse	niedrig	baja	Century Rose	3
medium	moyenne	mittel	media	Martine	5
tall	haute	hoch	alta	Bombay	7
very tall	très haute	sehr hoch	muy alta		9
2. Stem: thickness (*)	Tige: grosseur	Stiel: Dicke	Tallo: espesor		
thin	fine	dünn	delgado	Yellow Flame	3
medium	moyenne	mittel	medio	Bombay Gold	5
thick	grosse	dick	grueso	Boscorsun	7
3. Stem: presence of anthocyanin coloration at base (*)	Tige: présence de pigmentation anthocyanique à la base	Stiel: Vorhandensein von Anthocyanfärbung an der Basis	Tallo: presencia de pigmentación antociánica en la base		
absent	absente	fehlend	ausente	Yellow Flame	1
present	présente	vorhanden	presente	Bombay, Purple Martine	9
4. Stem: intensity of anthocyanin coloration at base (*)	Tige: intensité de la pigmentation anthocyanique à la base	Stiel: Intensität der Anthocyanfärbung an der Basis	Tallo: intensidad de la pigmentación antociánica en la base		
very weak	très faible	sehr gering	muy débil	Bombay Yellow, Yellow Flame	1
weak	faible	gering	débil	Bombay Gold	3
medium	moyenne	mittel	media	Boscorcass	5
strong	forte	stark	fuerte	Bombay, Bombay Purple	7
very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	Enterprise Wine-red	9

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
5. (*)	Stem: color of basal part	Tige: couleur de la partie basale	Stiel: Farbe des basalen Teils	Tallo: color de la parte basal		
	light green	vert clair	hellgrün	verde claro	Enterprise White	1
	medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio		2
	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro		3
	yellow	jaune	gelb	amarillo	Celrayel, Martine Salmon	4
	orange	orange	orange	naranja	Bombay Salmon, Super Dwarf Kimono Orange	5
	pinkish red	rouge rosé	blaßrosarot	rojo rosáceo	Super Dwarf Kimono Cherry-red	6
	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo púrpura	Celkopured, Enterprise Wine-red	7
6. (*)	Stem: color of upper part	Tige: couleur de la partie supérieure	Stiel: Farbe des Oberteils	Tallo: color de la parte superior		
	light green	vert clair	hellgrün	verde claro	Bombay Rose, Celrayel	1
	medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio	Martine Salmon	2
	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro		3
	yellow	jaune	gelb	amarillo		4
	orange	orange	orange	naranja		5
	pinkish red	rouge rosé	blaßrosarot	rojo rosáceo	Celkopured	6
	purple red	rouge pourpre	purpurrot	rojo púrpura	Super Dwarf Kimono Red	7
7. (*)	Stem: shape in cross section	Tige: forme de la section transversale	Stiel: Form im Querschnitt	Tallo: forma de la sección transversal		
	circular	arrondie	rund	circular	Enterprise White	1
	flattened	aplatie	abgeflacht	aplanada	Boscorcass	2
8. (*)	Stem: ribs	Tige: côtes	Stiel: Rippen	Tallo: acostillado		
	absent	absentes	fehlend	ausente	Martine Pink, Startrek lilac	1
	present	présentes	vorhanden	presente		9

English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
9. Stem: flowering laterals (*)	Tige: rameaux florifères	Stiel: blühende Triebe	Tallo: floración lateral		
absent	absents	fehlend	ausente	Bombay Pink, Boscorsun	1
present	présents	vorhanden	presente	Enterprise White, Startrek Lilac	9
10. Petiole: length (*)	Pétiole: longueur	Blattstiel: Länge	Pecíolo: longitud		
short	court	kurz	corto	Celkopured	3
medium	moyen	mittel	medio	Bombay	5
long	long	lang	largo	Enterprise White	7
11. Petiole: presence of anthocyanin coloration (*)	Pétiole: présence de pigmentation anthocyanique	Blattstiel: Vorhandensein von Anthocyanfärbung	Pecíolo: presencia de pigmentación antociánica		
absent	absente	fehlend	ausente	Bombay Rose, Celrayel	1
present	présente	vorhanden	presente	Caripe, Celkopured	9
12. Leaf blade: length (*)	Limbe: longueur	Blattspreite: Länge	Limbo: longitud		
short	court	kurz	corto	Bombay Fire	3
medium	moyen	mittel	medio	Martine	5
long	long	lang	largo	Bombay Rose, Caripe	7
13. Leaf blade: width (*)	Limbe: largeur	Blattspreite: Breite	Limbo: anchura		
narrow	étroit	schmal	estrecho	Bombay Fire	3
medium	moyen	mittel	medio	Bombay, Caripe, Martine, Salmon	5
broad	large	breit	ancho	Bombay Rose, Enterprise White	7

English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
14. Leaf blade: shape (*)	Limbe: forme	Blattspreite: Form	Limbo: forma		
narrow elliptic	elliptique étroit	schmal elliptisch	elíptico estrecho	Sharon	1
elliptic	elliptique	elliptisch	elíptico	Bombay Rose	2
ovate	ovale	eiförmig	oval	Bombay Purple	3
broad ovate	ovale large	breit eiförmig	oval ancho		4
15. Leaf blade: shape of apex (*) (+)	Limbe: forme du sommet	Blattspreite: Form der Spitze	Limbo: forma del ápice		
acute	aigu	spitz	agudo	Caripe, Sharon	1
short acuminate	court acuminé	kurz zugespitzt	acuminado corto	Bombay Salmon	2
long acuminate	longuement acuminé	lang zugespitzt	acuminado largo	Celkopured	3
16. Leaf blade: color (*)	Limbe: couleur	Blattspreite: Farbe	Limbo: color		
light green	vert clair	hellgrün	verde claro	Bombay Salmon, Enterprise White	1
medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio		2
dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro	Celkopured	3
greenish red	rouge verdâtre	grünlichrot	rojo verdoso	Flamingo Feather	4
red purple	pourpre rouge	rotpurpur	púrpura rojado		5
17. Leaf blade: presence of anthocyanin coloration of main vein (*)	Limbe: présence de pigmentation anthocyanique de la nervure principale	Blattspreite: Vorhandensein von Anthocyanfärbung der Hauptader	Limbo: presencia de pigmentación antociánica del nervio central		
absent	absente	fehlend	ausente	Enterprise White	1
present	présente	vorhanden	presente	Celkopured	9

English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
18. Leaf blade: (* blistering	Limbe: cloûre	Blattspreite: Blasigkeit	Limbo: abullonado		
absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Bombay Pink	1
weak	faible	gering	débil	Celrayel, Enterprise Wine-red, Startrek Lilac	3
medium	moyenne	mittel	medio	Bombay Rose, Celkopured	5
strong	forte	stark	fuerte	Enterprise White	7
very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte		9
19. Leaf blade: (* undulation of margin	Limbe: ondulation du bord	Blattspreite: Randwellung	Limbo: ondulación del borde		
absent	absente	fehlend	ausente	Bombay Rose, Enterprise White	1
present	présente	vorhanden	presente		9
20. Leaf blade: (* curvature of longitudinal axis	Limbe: courbure de l'axe longitudinal	Blattspreite: Biegung der Längsachse	Limbo: curvatura del eje longitudinal		
upwards	oblique vers le haut	nach oben	hacia arriba		1
straight	droit	gerade	recto		2
downwards	oblique vers le bas	nach unten	hacia abajo		3
21. Inflorescence: main (* shape (+)	Inflorescence: forme principale	Blütenstand: Hauptform	Inflorescencia: forma principal		
spicate	spiciforme	ährenförmig	espacificforme	Enterprise Wine-red, Flamingo Feather	1
plumose	plumeuse	federähnlich	plumosa	Hiryu no.2, Kimono Cherry-red	2
paniculate	paniculée	rispenartig	paniculada	Gerana Orange	3
cristate	cristulée	kammförmig	en forma de cresta	Bombay Rose, Martine	4

English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
22. (*)	Inflorescence: length of main inflorescence	Inflorescence: longueur de l'inflorescence principale	Blütenstand: Länge des Hauptblütenstandes	Inflorescencia: longitud de la inflorescencia principal	
short	courte	kurz	corta	Enterprise Salmon, Martine Pink	3
medium	moyenne	mittel	media	Bombay Salmon	5
long	longue	lang	larga	Caripe	7
23. (*)	Inflorescence: width of main inflorescence	Inflorescence: largeur de l'inflorescence principale	Blütenstand: Breite des Hauptblütenstandes	Inflorescencia: anchura de la inflorescencia principal	
narrow	étroite	schmal	estrecha	Caripe, Enterprise Wine-red	3
medium	moyenne	mittel	media	Bombay Fire, Martine Pink	5
broad	large	breit	ancha	Bombay Salmon, Boscorcur	7
24. (*)	Inflorescence: color	Inflorescence: couleur	Blütenstand: Farbe	Inflorescencia: color	
white	blanche	weiß	blanca	Enterprise White	1
green	verte	grün	verde		2
yellow	jaune	gelb	amarilla	Martine Yellow	3
orange	orange	orange	naranja	Super Dwarf Kimono Orange	4
orange pink	rose orangée	orangerosa	rosa anaranjada		5
pink	rose	rosa	rosa	Bombay Rose	6
red	rouge	rot	roja	Red Chief	7
purple	violette	purpur	púrpura		8

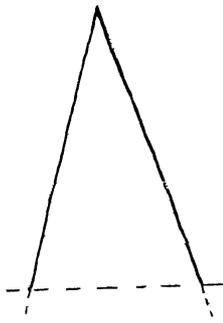
English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
25. (* (+) Cristate group only: inflorescence: color of prophylls on edge of top	Groupe des cristulés uniquement: inflorescence: couleur des prophylls sur le bord du sommet	Nur kammförmige Gruppe: Blütenstand: Farbe der Vorblätter am Rand der Spitze	Sólo para el grupo en forma de cresta: inflorescencia: color de los perfiles en el borde de la parte superior		
white	blanches	weiß	blancos		1
green	vertes	grün	verdes		2
yellow	jaunes	gelb	amarillos	Bombay Gold, Bombay Yellow	3
orange	oranges	orange	naranjas	Bombay Orange	4
orange pink	rose orangées	orangerosa	rosa anaranjados	Boscorora	5
pink	roses	rosa	rosas	Bombay Rose	6
red	rouges	rot	rojos	Bombay Fire	7
purple	violettes	purpur	púrpura		8
26. (* (+) Cristate group only: inflorescence: color of prophylls on distal part (excluding edge of top)	Groupe des cristulés uniquement: inflorescence: couleur des prophylls sur la partie distale (à l'exclusion du bord du sommet)	Nur kammförmige Gruppe: Blütenstand: Farbe der Vorblätter am unteren Teil (ohne Rand der Spitze)	Sólo para el grupo en forma de cresta: inflorescencia: color de los perfiles en la parte distal (excluido el borde de la parte superior)		
white	blanches	weiß	blancos	Bombay Gold, Bombay Yellow	1
green	vertes	grün	verdes		2
yellow	jaunes	gelb	amarillos		3
orange	oranges	orange	naranjas		4
orange pink	rose orangées	orangerosa	rosa anaranjados		5
pink	roses	rosa	rosas	Bombay Orange, Bombay Pink	6
red	rouges	rot	rojos		7
purple	violettes	purpur	púrpura	Bombay Fire	8

English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota	
27. (*)	<u>Cristate group only:</u>	<u>Groupe des cristulés</u>	<u>Nur kammförmige</u>	<u>Sólo para el grupo</u>		
inflorescence:	<u>uniquement:</u>	<u>Gruppe:</u>	<u>en forma de cresta:</u>			
degree of	inflorescence: degré	Blütenstand:	inflorescencia:			
undulation (viewed	d'ondulation (en	Ausprägung der	grado de ondulación			
from above)	vue de dessus)	Wellung (von oben	(visto desde arriba)			
		gesehen)				
weak	faible	gering	débil	Bombay Rose	3	
medium	moyen	mittel	medio	Bombay Fire, Celrayel	5	
strong	élevé	stark	fuerte	Bombay Dark-red, Boscorsun	7	
28. (*)	Tepal: shape	Tépale: forme	Perigonblatt: Form	Tépalo: forma		
	elliptic	elliptique	elliptisch	elíptica	Enterprise White, Enterprise Wine-red	1
	ovate	ovale	eiförmig	oval	Martine, Martine Scarlet	2
29. (*)	Tepal: color of median	Tépale: couleur de la partie médiane	Perigonblatt: Farbe des medianen Teiles	Tépalo: color de la parte media		
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (préciser le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
30. (*)	Stamen: color of filament	Étamine: couleur du filament	Staubgefäß: Farbe des Staubfadens	Estambre: color del filamento		
	white	blanc	weiß	blanco	Enterprise White, Martine Scarlet	1
	green	vert	grün	verde		2
	yellow	jaune	gelb	amarillo		3
	orange	orange	orange	naranja		4
	orange pink	rose orangé	orangerosa	rosa anaranjado	Boscorkir	5
	pink	rose	rosa	rosa	Bombay Orange, Canaima	6
	red	rouge	rot	rojo		7
	purple	violet	purpur	púrpura	Bombay Purple, Boscorcass	8

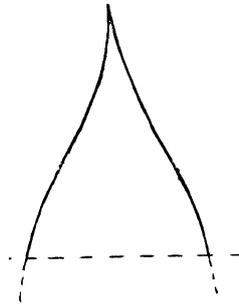
English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
31. Pistil: color of style (*)	Pistil: couleur du style	Stempel: Farbe des Griffels	Pistilo: color del estilo		
white	blanc	weiß	blanco		1
green	vert	grün	verde		2
yellow	jaune	gelb	amarillo	Martine Yellow, Yellow Flame	3
orange	orange	orange	naranja		4
orange pink	rose orangé	orangerosa	rosa anaranjado	Bombay Salmon, Bombay Velvet	5
pink	rose	rosa	rosa	Martine Salmon, Martine Scarlet	6
red	rouge	rot	rojo		7
purple	violet	purpur	púrpura	Bombay Purple	8
32. Pistil: color of stigma (*)	Pistil: couleur du stigmate	Stempel: Farbe der Narbe	Pistilo: color del estigma		
white	blanc	weiß	blanco		1
green	vert	grün	verde		2
yellow	jaune	gelb	amarillo		3
orange	orange	orange	naranja		4
orange pink	rose orangé	orangerosa	rosa anaranjado		5
pink	rose	rosa	rosa		6
red	rouge	rot	rojo		7
purple	violet	purpur	púrpura		8

VIII. Explications du tableau des caractères

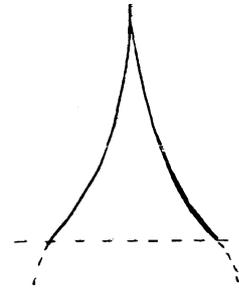
Add. 15: Limbe : forme du sommet



1
aigu



2
court acuminé



3
longuement acuminé

Add. 21 : Inflorescence : forme principale



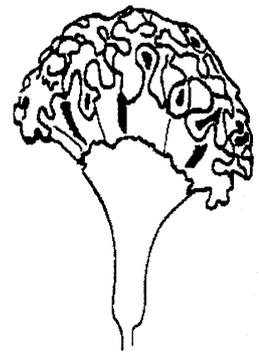
1
spiciforme



2
plumeuse



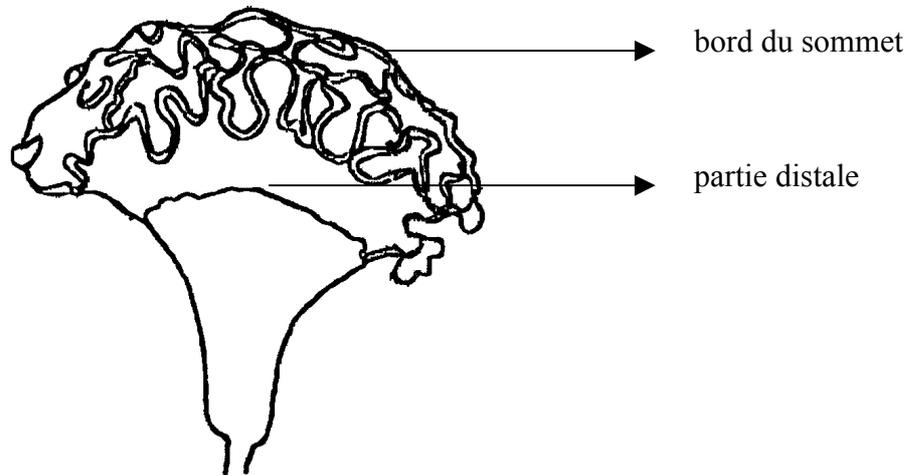
3
paniculée



4
cristulée

Add. 25 : groupe des cristulés uniquement : inflorescence : couleur des prophylls sur le bord du sommet

Add. 26 : groupe des cristulés uniquement : inflorescence : couleur des prophylls sur la partie distale (à l'exclusion du bord du sommet)



IX. Littérature

Pas de littérature spécifique.

X. Questionnaire technique

	Référence (réservé aux administrations)
<p>QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir en relation avec une demande de certificat d'obtention végétale</p>	
1. Espèce	<p><i>Celosia L.</i> CÉLOSIE</p>
2. Demandeur (nom et adresse)	
3. Dénomination proposée ou référence de l'obtenteur	

4. Renseignements sur l'origine, le maintien et la reproduction ou multiplication de la variété

4.1 Origine

a) Plantule (indiquer les variétés parentales)

..... []

b) Mutation (indiquer la variété parentale)

..... []

c) Découverte (indiquer où et quand)

..... []

d) Autre (veuillez préciser)

..... []

4.2 Méthode de reproduction

– bouturage []

– semis []

– autre (veuillez préciser la méthode) []

4.3 Autres renseignements

5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie au caractère correspondant dans les principes directeurs d'examen; prière de marquer d'une croix le niveau d'expression approprié).

Caractères	Exemples	Note
5.1 Plante : hauteur (1)		
très basse	Super Dwarf Kimono Orange	1 []
basse	Century Rose	3 []
moyenne	Martine	5 []
haute	Bombay	7 []
très haute		9 []
5.2 Inflorescence : forme principale (21)		
spiciforme	Enterprise Wine-red, Flamingo Feather	1 []
plumeuse	Hiryu no.2, Kimono Cherry-red	2 []
paniculée	Gerana Orange	3 []
crystalée	Bombay Rose, Martine	4 []
5.3 Inflorescence : couleur (24)		
blanche	Enterprise White	1 []
verte		2 []
jaune	Martine Yellow	3 []
orange	Super Dwarf Kimono Orange	4 []
rose orangée		5 []
rose	Bombay Rose	6 []
rouge	Red Chief	7 []
violette		8 []

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Dénomination de la variété similaire	Caractère par lequel la variété voisine diffère ^{o)}	Niveau d'expression pour la variété voisine	Niveau d'expression pour la variété candidate
--------------------------------------	---	---	---

^{o)} Au cas où les niveaux d'expression des deux variétés seraient identiques, prière d'indiquer l'amplitude de la différence.

7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter la détermination de la distinction de la variété

7.1 Résistance aux parasites et aux maladies

7.2 Conditions particulières pour l'examen de la variété

fleur coupée []

plante à pot []

plante à massif []

autre (veuillez préciser) []

7.3 Autres renseignements

Une photo couleur représentative de la variété est à joindre au questionnaire technique.

8. Autorisation préalable de dissémination

a) La législation en matière de protection de l'environnement, de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [] Non []

b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [] Non []

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

[Fin du document]